

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E65980 VALABLE JUSQU'AU 13/12/2024

18/06/2024 ÉDITÉ LE

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 20/06/1969

SAS

Forme juridique:

Capital: 180 000

DEPUIS LE 28/02/2002

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

83 00340

RC CLERMONT FERRAND 69 B 54

Siret: 869 200 543 00039

Code NACE: 4322B

Numéro caisse de congés payés : Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 300038

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 300038

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale: ENTREPRISE BLANCHET

46 RUE JOSEPH DESAYMARD

63000 CLERMONT FERRAND

Téléphone: 04 73 28 93 17

Fax: 04 73 28 93 18

Portable:

Site Internet: www.plombier-blanchet.fr E-mail:

contact@entreprise-blanchet.fr

Responsabilité légale :

CMC FINANCES (498 148 980) / 2C CAILLET CONSULTANT (818 283 905) / CAILLET

PASCAL PRÉSIDENT

Effectif moyen: 40

Tranche de classification: EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	15/12/2022
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	23/11/2021
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	15/12/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	15/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/12/2022
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	15/12/2022
o Ventilation mécanique	15/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND 9 ALLEE EVARISTE GALOIS 63170 AUBIÈRE

Gérard SÉNIOR

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.